La Banque Laurentienne prend acte de la décision du CCRI

Demande de révocation de l'accréditation syndicale présentée par un employé de la Banque

MONTRÉAL, 09 févr. 2021 (GLOBE NEWSWIRE) -- La Banque Laurentienne (TSX:LB) a été informée aujourd'hui par le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) que la demande de révocation de l'accréditation syndicale présentée par un employé de la Banque le 22 décembre 2020, avait obtenu le niveau d'appui requis. Le CCRI va organiser un vote des employés à une date à être établie très bientôt. L'accréditation syndicale couvre tous les employés syndiqués de la Banque Laurentienne. Ces employés travaillent principalement au sein des succursales du Québec, ainsi que, pour certains d'entre eux, dans les bureaux corporatifs de Montréal.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Nous pouvons, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières, notamment dans ce document et dans les documents intégrés par renvoi aux présentes, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications écrites ou orales. Ces énoncés prospectifs incluent, notamment, des énoncés relatifs à nos plans et stratégies d'affaires, à nos priorités et à nos objectifs financiers, au contexte de réglementation dans lequel nous exerçons nos activités, à l'incidence attendue de la pandémie de coronavirus (« COVID-19 ») sur les activités, les résultats et la performance financière de la Banque, les énoncés présentés aux rubriques « Perspectives », « Pandémie de COVID-19 » et « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » de notre rapport annuel pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 (le « Rapport annuel 2020 »), qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, et d'autres énoncés qui ne constituent pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « présumer », « estimer », « prévoir », « perspectives », « projeter », « vision », « escompter », « prédire », « anticiper », « planifier », « objectif », « viser », « cible », « pouvoir », « avoir l'intention de » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire. Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que nous posions des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses économiques importantes qui étayent les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le Rapport annuel 2020 à la rubrique « Perspectives ». Il existe un risque important que les prédictions, prévisions, projections ou conclusions soient inexactes, que nos hypothèses soient erronées, et que les résultats réels diffèrent de façon significative des prédictions, prévisions, projections ou conclusions. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs, dont bon nombre échappent à notre contrôle et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, pourraient influer individuellement ou collectivement, sur l'exactitude des énoncés prospectifs et faire en sorte que les résultats réels futurs diffèrent sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, notamment, les risques liés à ce qui suit : les incidences de la pandémie de COVID-19 sur la Banque, ses activités, sa situation financière et ses perspectives; la technologie, les systèmes d'information et la cybersécurité; les perturbations technologiques, la concurrence et notre capacité à réaliser nos objectifs stratégiques; la conjoncture économique aux États-Unis et au Canada; les méthodes et estimations comptables et les nouveautés en matière de comptabilité; la conformité aux lois et à la réglementation; les activités frauduleuses et criminelles; le capital humain; l'assurance; la continuité des affaires; l'infrastructure commerciale; la société, l'environnement et les changements climatiques; notre capacité à gérer le risque opérationnel, le risque lié à la réglementation, le risque juridique, le risque stratégique, le risque lié à la réputation et le risque lié aux modèles, qui sont tous décrits plus amplement à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques », laquelle débute à la page 46 du Rapport annuel 2020 qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2020. Enfin, nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes dont nous ignorons actuellement l'existence ou que nous jugeons actuellement négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités commerciales ou notre réputation. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est

communiqué afin d'aider les investisseurs et autres à comprendre certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Banque, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Banque et de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par nous ou en notre nom, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige. Des renseignements additionnels sur la Banque sont disponibles sur le site Web SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

À propos de Banque Laurentienne Groupe Financier

Fondé en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d'aider ses clients à améliorer leur santé financière. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque »). Le Groupe emploie plus de 2 900 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté et offre à ses clients particuliers, commerciaux et institutionnels un vaste éventail de solutions et de services axés sur les conseils. Grâce à ses activités pancanadiennes et à sa présence aux États-Unis, le Groupe est un important joueur dans de nombreux segments de marché. Le Groupe gère un actif au bilan de 44,2 milliards $, de même que des actifs administrés de 27,8 milliards $.

Renseignements :

Fabrice Tremblay fabrice.tremblay@blcgf.ca Bur. : 514 284-4500, poste 40020 Cell. : 438 989-6070

https://presse.banquelaurentienne.ca/2021-02-09-La-Banque-Laurentienne-prend-acte-de-la-decision-du-CCRI